

DECRET N°2013-265 DU 12 JUIN 2013

portant nomination de Monsieur **Roger Imorou GARBA** en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** les décrets n°s 1988-337 du 29 août 1988 et du 1999-243 du 14 mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 juin 2013.

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Roger Imorou GARBA** est nommé Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin.

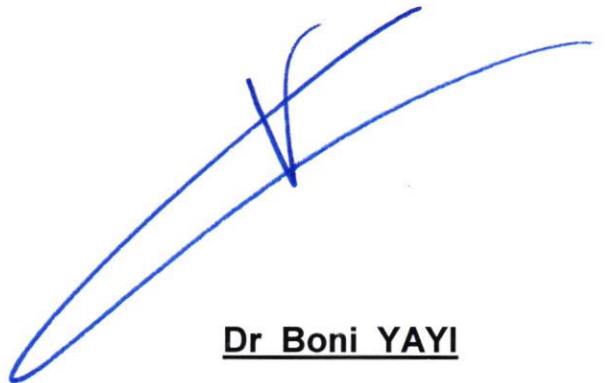
by

eth

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

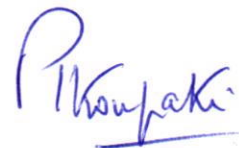
Fait à Cotonou, le 12 juin 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPDDDS 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 25 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3-
UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-

